

Appels d’offres flexibilités expérimentaux pour la gestion des congestions réseau

-

Commission d’Accès au Réseau

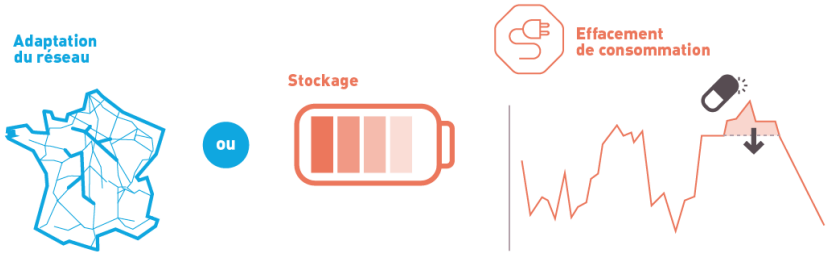
27 janvier 2021

Rappel : la démarche d'appels d'offres flexibilités

RTE a engagé une démarche d'appels d'offres pour **expérimenter le recours aux flexibilités** comme solutions **alternatives aux adaptations du réseau**, au-delà de la flexibilité de la production EnR - déjà intégrée dans les méthodes de dimensionnement du réseau.

Cette démarche est complémentaire à la **publication des contraintes résiduelles.**

Elle intègre une phase de **recensement d'intérêts** préalable au lancement des appels d'offres.





➔ **La phase de recensement d'intérêt a été lancée le 12 janvier 2021 et prendra fin le 19 février 2021.**

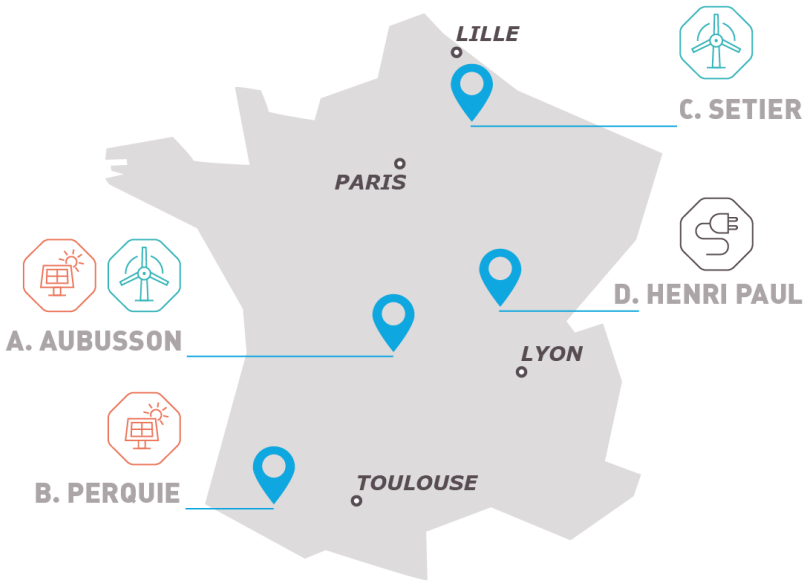
Plus d'information sur
https://www.services-rte.com/fr/actualites/flexibilites-appels-d-offres-experimentaux-pour-la-gestion-des-congestions.html

Les zones identifiées pour le recensement d'intérêts

4 zones ont été identifiées par RTE et sont proposées pour le recensement d'intérêts.

Ces zones présentent une **diversité** géographique, de nature et de niveau de la **contrainte**.

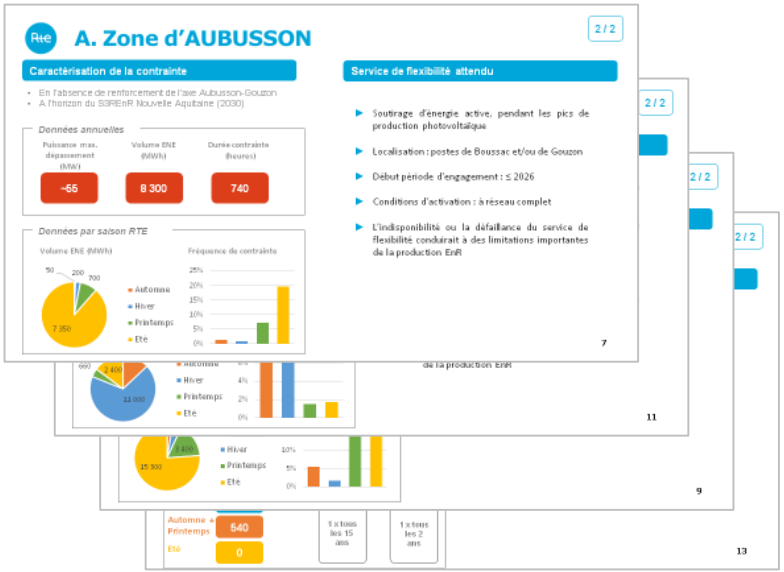
Les zones retenues pour les appels d'offres seront déterminées en fonction des **retours des acteurs** au recensement d'intérêts.



Les informations fournies pour le recensement d'intérêt

Le recensement d'intérêt est accompagné d'informations pour **caractériser les zones, les contraintes et les services de flexibilité** attendu :

- Localisation de la zone, ouvrages en contraintes, postes RTE influençant sur la contrainte;
- Volume et nature de la production EnR à l'horizon S3REnR;
- Caractéristiques des contraintes, en puissance (MW), volume (MWh) et durée (h), avec répartition saisonnière;
- Date au plus tard pour le début de la fourniture du service de flexibilité.



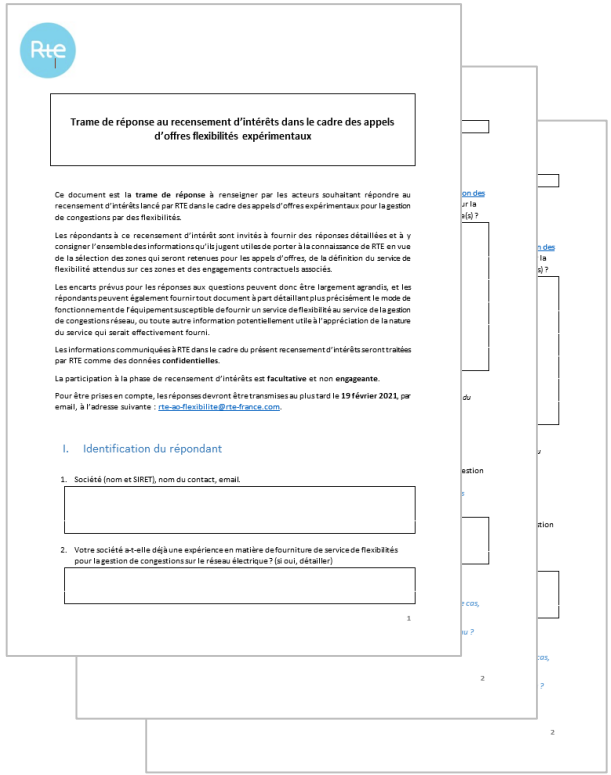
Ces informations sont **provisoires** : elles seront complétées et/ou amendées à la suite d'étude de réseau spécifiques, pour les zones retenues à l'issue du recensement d'intérêt.

Les informations receuillies dans le cadre du RI

La réponse au recensement d'intérêt est **facultative** et **non engageante.**

Elle doit permettre de **confirmer l'intérêt** *a priori* des acteurs sur les zones envisagées pour les appels d'offres.

Par ailleurs, ces réponses doivent permettre à RTE, dans le cadre de la conception du mécanisme, de mieux comprendre les **attentes** et **contraintes** des acteurs pour la fourniture de services de flexibilité.


Trame de réponse au recensement d'intérêts dans le cadre des appels d'offres flexibilités expérimentaux

Ce document est la **trame de réponse** à renseigner par les acteurs souhaitant répondre au recensement d'intérêts lancé par RTE dans le cadre des appels d'offres expérimentaux pour la gestion de congestions par des flexibilités.

Les répondants à ce recensement d'intérêt sont invités à fournir des réponses détaillées et à y consigner l'ensemble des informations qu'ils jugent utiles de porter à la connaissance de RTE en vue de la sélection des zones qui seront retenues pour les appels d'offres, de la définition du service de flexibilité attendus sur ces zones et des engagements contractuels associés.

Les encarts prévus pour les réponses aux questions peuvent donc être largement agrandis, et les répondants peuvent également fournir tout document à part détaillant plus précisément le mode de fonctionnement de l'équipement susceptible de fournir un service de flexibilité au service de la gestion de congestions réseau, ou toute autre information potentiellement utile à l'appréciation de la nature du service qui serait effectivement fourni.

Les informations communiquées à RTE dans le cadre du présent recensement d'intérêts seront traitées par RTE comme des données **confidentielles**.

La participation à la phase de recensement d'intérêts est **facultative** et non **engageante**.

Pour être prises en compte, les réponses devront être transmises au plus tard le **19 février 2021**, par email, à l'adresse suivante : rte-ao-flexibilite@rte-france.com.

I. Identification du répondant

1. Société (nom et SIRET), nom du contact, email

2. Votre société a-t-elle déjà une expérience en matière de fourniture de service de flexibilités pour la gestion de congestions sur le réseau électrique ? (si oui, détailler)

Prochaines étapes pour les AO flexibilités

La phase de recensement d'intérêt conduira à établir d'ici **mars 2021** la liste définitive des zones sur lesquelles seront lancés des appels d'offres.

L'échéance de lancement des appels d'offres est révisée au **T4 2021**, pour une attribution prévue **S1 2022**

